

Taux, plafonds, conditions... tout ce qu'il faut savoir sur les superlivrets d'épargne

Les rendements des livrets fiscalisés atteignent des sommets. Les invités du «Grand rendez-vous de l'épargne» (Capital / Radio Patrimoine), Sarah Zamoun, directrice de Distingo Bank, et Basile Duval, porte-parole de Panorabanques, vous expliquent comment en profiter.



Par **Thibaut LAMY** Journaliste placements, patrimoine
Publié le 07/10/2023 à 9h00

Une rémunération brute pouvant atteindre 5%. Dans le sillage du taux du **Livret A**, les superlivrets offrent depuis plusieurs mois des rendements très attractifs. Et si les conditions requises par le passé pouvaient parfois être contraignantes, ce temps est désormais révolu. Bien évidemment, pour profiter des offres promotionnelles, vous devez ouvrir ce produit d'épargne pour la première fois dans l'établissement de votre choix et «opérer un premier versement sur votre nouveau livret d'épargne, généralement d'une centaine d'euros», indique Basile Duval, porte-parole du comparateur Panorabanques. Mais c'est à peu près tout, précise l'expert dans le «**Grand rendez-vous de l'épargne**» (Capital / Radio Patrimoine).

Une autre condition toutefois, loin d'être insurmontable : «laisser votre livret ouvert jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, avec un minimum de 10 euros», complète Sarah Zamoun, directrice de **Distingo Bank**. Bien évidemment, comme le conseille la seconde invitée de notre émission, vous avez tout intérêt à «laisser le maximum de capital sur votre livret pendant la durée de l'offre promotionnelle pour en bénéficier sur le plus gros encours possible».

Attention toutefois à prendre en compte les plafonds d'épargne (généralement 100 000 euros) concernés par la promotion.

Et si vous vous demandez si vous devez détenir un compte en banque chez l'établissement qui commercialise le livret pour en ouvrir un, soyez rassuré. Si chaque professionnel de l'épargne en ligne a sa propre politique, **Fortuneo**, Monabanq et Distingo - qui proposent les **meilleures offres du marché** - n'imposent aucune condition de cette sorte.